N°2026.07.09*07

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212200067-20260710-D_2026_07_09_07-DE

COMMUNE DE BERHET
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

DÉPARTEMENT Côtes d'Armor
ARRONDISSEMENT Lannion

Convocation du 30/06/2026
Nombre en exercice : 11
Nombre Présents : 08
Nombre de suffrages : 11
Dont Nombre de procuration : 03

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE du Jeudi 09 Juillet 2026

L'an deux mille vingt-six le neuf du mois de Juillet à 19 heures 30 minutes, les membres du conseil municipal de Berhet, légalement convoqués se sont assemblés en la maison commune sous la présidence de Madame Laurence BENECH, Maire.

Présents : BENECH Laurence ; CHAPELAIN Yvon ; TURUBAN Aurélie ; STEPHAN Pierre ; RONCIERE Céline ; OLLIVIER Guirec ; LEGRAS Olivier ; SOYEUX Émilie
Absent excusé : RIBAUT Laëtitia donne procuration à TURUBAN Aurélie
LOAS Sylvie donne procuration à BENECH Laurence
DROUMAGUET Pierre-Marie donne procuration à CHAPELAIN Yvon
Absent :
Secrétaire de séance : CHAPELAIN Yvon

Objet : Désignation d'un représentant pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Madame le Maire indique que dans le cadre de la mise en place de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID), il convient de proposer une personne de la commune susceptible d'y siéger.

Pour rappel, cette commission est composée, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, du président de Lannion Trégor Communauté ou de son représentant, qui en assure la présidence, ainsi que de dix commissaires titulaires et dix commissaires suppléants.
La liste qui sera transmise à Madame la Directrice départementale des finances publiques devra comporter un nombre de candidats double de celui des postes à pourvoir, soit un total de 40 noms.

Par ailleurs, les commissaires ne sont pas nécessairement des conseillers communautaires ni des conseillers municipaux.

En outre, compte tenu du fait que la communauté regroupe 57 communes, il est précisé que l'ensemble des communes ne pourra être représenté au sein de cette commission.

La proposition de liste sera arrêtée par délibération du conseil communautaire.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres

DÉSIGNE comme représentant à la Commission Intercommunale des Impôts Directs Mme BENECH Laurence

La secrétaire de séance,
Yvon CHAPELAIN

Le Maire,
Laurence BENECH